

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copié des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- D Réclamation : contact@mupras.com
- D Prise en charge : pec@mupras.com
- D Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 067304

ND: 30051

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2153 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL BYAR Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0668859513 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / / Age:

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : EL Byar Khadija

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº P19-067304

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0043099

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2153 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL BYAK mohammed

Date de naissance : 03/04/1949

Adresse : C 289

Tél : 0668862519 Total des frais engagés : E 100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr ALAMI Noureddine
CARDIOLOGUE**

Bd de la Grande Canarie H.M
Rés Al Mouahidine Ibn Toumart 3
App 1 - Casa - Tel: 05 22 66 16 16
INF: 091005744

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/06/2020

Nom et prénom du malade : EL BYAK Age : 70 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Prothèse molaire et T.A. Néoplasie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Allal Ben Abdellah - Casablanca Le : 23/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : EL BYAK

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/06/2020			2000	2000
16.06.2020	CG		CG	CG

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SALIHA Dr. LACHHA Nordine Attacharou, Sidi Moumen Casa - Tél : 05 22 70 08 17	23/06/2020	2111,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR LACHHA	16.06.2020		106.82

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

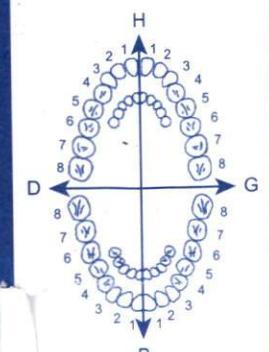
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

(14.00) X 3

~~Doliprone 1g.~~ 1 cp à 3 cp

~~2111,90~~

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280



LASILIX 40MG
20CP SEC

LOT : 19E001
PER. : 06 2023



PPV: 14DH00

PER: 07/22

LOT: I1810

PER: 11/22

LOT: I2649

PER: U1/22

LOT: J221

PPV: 22.90DH

14,00

14,00

14,00

Dr. ALAMINE
CARDIOLOGUE

Bd de la Grande Ceinture H.M
Rés Al Mouahidine, ton Touman 3
APP1 - Casa - Tel: 05 22 66 16 16
INR: 091005744

LASILIX 40MG
20CP SEC

LOT : 19E001
PER. : 06 2023

P.P.V. : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

P.P.V. : 34DH60



6 118000 060468

PPV: 34DH70

PER: 09/22

LOT: I2026

PPV: 34DH70

PER: 02/23

LOT: J439

PPV: 34DH70

PER: 12/22

LOT: I2811

LASILIX 40MG
20CP SEC

LOT : 19E004
PER. : 07 2023

P.P.V. : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

LOT : 19E005
PER. : 07 2023

P.P.V. : 34DH60



6 118000 060468

LASILIX 40MG
20CP SEC

LOT : 19E009
PER. : 10 2023

P.P.V. : 34DH60



6 118000 060468

PHARMACIE
Dr. LACHACHE
Attache
Casa - Tounkhale SALHA
Télé: 05 22 66 16 16
05 Sid Nordin
22 70 08 17

Dr. Noureddine ALAMI

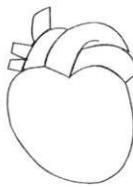
Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier

Diplômé d'Échographie cardiaque de Montpellier

Ancien attaché des hôpitaux de France

Ancien cardiologue de l'hôpital militaire de Laâyoune



الدكتور نور الدين العلمي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بمونبولي

مجاز من جامعة مونبولي بالتشخيص الآلي لأمراض القلب والشرايين

طبيب ملحق بمصلحة القلب بمستشفيات فرنسا سابقا

رئيس قسم أمراض القلب بالمستشفى العسكري بالعيون سابقا

شارع الحزام الكبير - الحي المحمدى

إقامة الموحدين ابن تومرت III شقة 1

الدار البيضاء الهاتف: (05) 22.66.16.16

Rue de la Grande Ceinture Hay Mekkabi

Résidence Al Mouahidine - Ibn Toumart III

App. 1 Casablanca - Tél. : (05) 22.66.16.16

CASABLANCA, LE

23.06.2020

$(1.20,00) \times 4$ mm by Dr Rhedja
 Nephan 150 cp x 21 moin
 $(20,00) \times 15$ 150 mm + cp 120
 $(2.70) \times 3$ Cavasophrine 100 + 1 cp
 $(34.60) \times 10$ asil 40. 1 cp x 21 m
 $(5.7,00) \times 5$ 10: 1 cp
 ~~$(28,80) \times 6$ Dr Noureddine Al Mouahidine Ibn Toumart III~~
 $(54,00) \times 10$ Cavasur 2.5 + 1 cp
 $(38,70) \times 2$ Loxigl 25: 1 cp x 21
 $(34.70) \times 3$ Zepem 6 mg: 1/4. 1/4. 1/2
 22,90 Bionobact sans sucre

120,00

120,00

120,00

120,00

PPV : 20,00

Exp :

N° Lot :

PPV : 20,00

Exp :

N° Lot :

PPV : 20,00

Exp :

N° Lot :

PPV : 20,00

PPV : 20,00

Exp :

N° Lot :



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 54,10 DH



6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV: 38 DH 70



Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30
PPV: 54,10 DH



6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV: 38 DH 70

PPV

LOT

PER

28,80

LOT: 1083
PER: 07/21
PPV: 57,80 DH

LOT: 1083
PER: 07/21
PPV: 57,80 DH

LOT: 1084
PER: 09/21
PPV: 57,80 DH

LOT: 1086
PER: 11/21
PPV: 57,80 DH

Dr. Noureddine ALAMI

Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier

Diplômé d'Échographie cardiaque de Montpellier

Ancien attaché des hôpitaux de France

Ancien cardiologue de l'hôpital militaire de Laâyoune

Bd.de la Grande Ceinture Hay Mohammadi

Résidence Al Mouahidine - Ibn Toumart III

Appt. 1 Casablanca - Tél. : (05) 22.66.16.16



الدكتور نور الدين العلمي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بمونبولي

مجاز من جامعة مونبولي بالتشخيص الآلي لأمراض القلب والشرايين

طبيب ملحق بمصلحة القلب بمستشفيات فرنسا سابقا

رئيس قسم أمراض القلب بالمستشفى العسكري بالعيون سابقا

شارع الحزام الكبير - الحي المحمدي

إقامة الموحدين ابن تومرت III شقة 1

الدار البيضاء، الهاتف: (05) 22.66.16.16

CASABLANCA, LE

16/06/2022

mm el BYAR khayje

TP + INR

1

Dr ALAMI Noureddine
CARDIOLOGUE
Bd de la Grande Ceinture H.M.
Rés. Al Mouahidine Ibn Toumart 3
Appt Casa - Tél: 05 22 66 16 16
INP: 091005744

16/05/22 72 80 84 / 06 61 64 18 33
SIDI MOUMEN - CASABLANCA
N°1 TR 6 Bd Med Zafzafi
D'ANALYSES MEDICALS
LABORATOIRE ATTACHÉE
ALAMI

LABORATOIRE ATTACHAROUK D'ANALYSES MEDICALES

Quartier Al Oualaa, n° 1 IMM 4, T6, bd Med Zefzaf TEL: 0522728084 FAX: 0522728484

Patente: 33033528 IF: 14449043 CNSS: 4215621 ICE: 00183681700004
INPE: 093062016

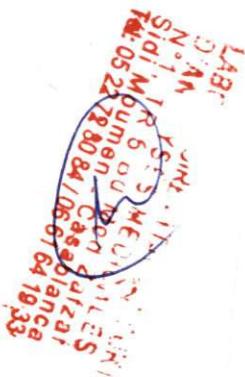
Casablanca le 16 juin 2020

Madame NAJEM EP EL BIYAR KHADIJA

FACTURE N°	54876
------------	-------

Analyses :	
Taux de Prothrombine (TP) -----	B 40
Acide urique -----	B 30
Total : B 70	
Prélèvements :	
Sang-----	Pc 1.5
TOTAL DOSSIER	
	108,50 DH

Arrêtée la pr' sente facture à la somme de :
Cent huit Dirhams et Quatre vingt Centimes



Laboratoire Attacharouk d'analyses Médicales et Biologiques

مختبر التشارك للتحاليلات الطبية والبيولوجية

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie
Sérologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie

Docteur Raja Ouard

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de
Médecine de Casablanca



الدكتورة رجاء وريد

طبيبة أخصائية في

التحاليلات الطبية

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Dossier ouvert le : 16/06/20

Prélèvement effectué à 10:52

Edition du : 16/06/20

Madame NAJEM EP EL BIYAR KHADIJA

Né (e) le: 01/01/1951

Réf. : 20F734

Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

HEMOSTASE

Taux de prothrombine

Dose du Sintrom : j1:1cp,j2:3/4cp

Normales

Antériorités

Temps de Quick patient :

40,30 sec

Taux de prothrombine :

18,70 * %

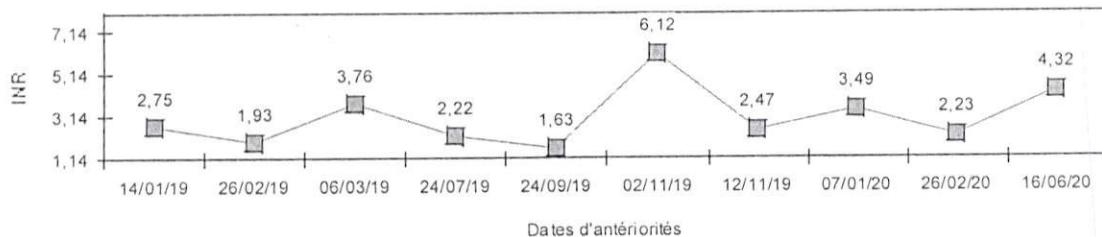
70 - 100

26/02/20

I.N.R.

: 4,32

2 - 4,5



2.23

BIOCHIMIE SANGUINE

Acide urique

: 74 * mg/l

26 - 60

14/12/19

Soit : 0,44 mmol/l

0,15 - 0,35

79

0,47

LABORATOIRE ATTACHAROUK
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. Raja OWARD
N°1, TR 6 Bd Med Zafzaf Sidi Moumen en
Casablanca - Tél: 05 22 72 80 84